

## **E.S.A.D.** **Equipe Spécialisée Alzheimer Domicile**

Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA) ont pour mission d'accompagner les personnes malades d'Alzheimer vivant à domicile et d'aider leurs proches.

L'accompagnement des équipes spécialisées Alzheimer s'adresse aux personnes diagnostiquées au début de la maladie, à un stade léger et modéré.

### **L'objectif est de les aider :**

- à maintenir leur autonomie en stimulant leurs capacités,
- à diminuer les éventuels troubles du comportement,
- à améliorer la relation patient-aidant.

Une adaptation du lieu de vie peut être proposée afin de maintenir ou d'améliorer les capacités des personnes malades ainsi que leur sécurité.

Les équipes spécialisées Alzheimer sont composées de professionnels formés à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : ergothérapeutes, psychomotriciens, assistants de soins en gériatrie. Les assistants de soins en gériatrie sont des aides-soignants ou des AMP (aides médico-psychologiques) qui ont suivi une formation spéciale. Un infirmier coordinateur, un psychomotricien ou un ergothérapeute encadre l'équipe.

Ces équipes sont rattachées à des SSIAD (services de soins infirmiers à domicile).

Pour bénéficier de leur intervention, il est nécessaire d'avoir une prescription médicale. Cette prescription médicale peut être délivrée par le médecin traitant ou bien par un médecin spécialiste d'un cabinet libéral ou d'une consultation mémoire ou gériatrique.

Il est possible de bénéficier de 12 à 15 séances au maximum réparties sur une durée de 3 mois durant une année. Au bout d'un an, il est possible de renouveler la prescription.

### **Comment se met en place l'intervention de l'équipe ?**

Un ergothérapeute ou un psychomotricien vient faire l'évaluation des capacités à accomplir les activités de la vie quotidienne et fixe un ou deux objectifs (par exemple : s'habiller seul, refaire à manger...).

Il met ensuite en place un programme utilisant les capacités restantes pour accomplir à nouveau ces activités et retrouver plaisir à le faire. Ce programme comprend également un volet d'éducation thérapeutique des aidants (sensibilisation, conseil, accompagnement).

Il propose un plan individualisé de soins de réhabilitation en fonction du diagnostic posé et détermine les objectifs à atteindre.

## Combien ça coûte ?

Le coût des interventions de l'équipe spécialisée Alzheimer est intégralement pris en charge par l'Assurance maladie.

Source : <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>